



CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 26 SEPTEMBRE 2023

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h10

Le secrétariat de séance est confié à M. Grosset (représentant des parents).

Mme La Proviseure soumet l'ordre du jour de la séance à l'approbation des membres du C.E., modifié comme suit :

II - Actes relatifs au contenu ou à l'organisation éducatrice

2.1) Charte des voyages /montant maximum autorisé pour le coût d'un voyage et pourcentage de participation.

2.2) budget séjour ski et voyage à Londres.

2.3) Bilan financier et pédagogique de la classe transplantée à Turin et des jeux de la ZESE sur l'année scolaire 2022/2023, ajouté ce jour.

Votants :14

Contre :0

Abstention :0

Pour :14

III - Questions diverses

Madame La Proviseure soumet au vote des membres du CE le CR du CE du 28 juin 2023 pour approbation.

Votants : 14

Contre :0

Abstention :0

Pour :14

I - Acte relatif au fonctionnement de l'établissement

1.1) Bilan de rentrée :

En introduction, Mme la Proviseure indique que la rentrée s'est parfaitement déroulée, et que tous les postes qui n'étaient pas pourvus encore au 4 septembre le sont maintenant avec notamment l'entrée dans l'équipe enseignante de Mme Lake et de M. Marcolivio.

Toutes les équipes sont donc au complet.

Le personnel non enseignant a assuré avec sérieux et professionnalisme toute la préparation logistique pour garantir à nos élèves et aux enseignants une rentrée sereine et techniquement réussie, malgré les infiltrations d'eau suite à la détérioration de la toiture due à la tempête de grêle du 24 juillet 2023.

Ce point fait l'objet d'une vive préoccupation de la part du conseil et suscite un approfondissement que donne la direction.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTÉ



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



L'ensemble des élèves a été informé ainsi que les parents. La circulation a été aménagée en plusieurs fois. La livraison de barrières ce jour permettra de mieux gérer les flux.

L'établissement est actuellement en discussion avec l'AEFE et l'assurance pour définir la démarche à suivre pour les travaux. A ce jour 7 devis ont été demandés, 2 reçus, un appel est prévu avec les services financiers de l'AEFE le jour suivant le conseil ayant pour objet l'autorisation pour l'établissement d'engager des travaux urgents pour un montant indicatif de € 100.000. Au moment du conseil et sur la base des informations disponibles, la durée effective des travaux est estimée à 3 à 4 semaine pour le toit et de 1 semaine pour la ligne de vie qui nécessite une modernisation. Deux solutions seront envisagées, soit la substitution des plaques endommagées, soit la pose d'une nouvelle isolation sur le toit. Une approche en deux étapes est également envisageable.

Tous les enseignements sont donc assurés pour les élèves. Ce point reste une priorité pour l'ensemble du conseil.

Mme BARES, CPE, qui était en congé de parental, retrouve à nouveau le lycée Stendhal.

L'effectif est à ce jour de 1218 élèves répartis comme suit :

Maternelle : 174
Élémentaire : 407
Collège : 367
Lycée : 270

A noter l'arrivée de 123 familles (177 nouveaux élèves)

1^{er} degré : 25 classes
Collège : 16 divisions soit 4 par niveau.
Lycée : 12 divisions soit 4 par niveau.

Il est à noter que les mouvements d'élèves peuvent être relevés en cours d'année, dans le sens des départs et des arrivées, les familles françaises expatriées à Milan le sont majoritairement pour des raisons professionnelles. Ce calcul tient également compte d'une forte présence de familles bi-nationales ayant une implantation dans la durée en Italie.

Recrutements tardifs	
NOM Prénom	Discipline
M. MARCOLIVIO Thierry	SPC
Mme LAKE Emily	Anglais

1.2) Conventions



Madame La Proviseure informe les membres du CE de la mise en place de 4 conventions.

FLAM (Français Langue Maternelle)

Le dispositif FLAM vise à soutenir des associations qui proposent à des enfants français à l'étranger, dans un contexte extrascolaire, des activités autour de la pratique du français en tant que langue maternelle. Elle vise à présent à l'obtention d'un label. Un remerciement est adressé par le conseil à l'ensemble des acteurs et personnels qui participent à l'initiative.

La reprise s'est effectuée le 16 septembre 2023 pour les équipes encadrantes, les élèves sont arrivés le 23 septembre 2023.

Convention Club Stendhal

Sous la houlette de Mme Maria Franco Della Torre

La reprise aura lieu le 2 octobre 2023. A ce jour, l'ensemble des activités affiche complet, la programmation est en cours et deux nouvelles activités ont été ajoutées (dessin et activité en anglais).

Il est à noter que la journée des associations a eu lieu cette année le 13 septembre 2023.

La garderie, ouverte à l'ensemble des élèves, a repris le 18 septembre 2023, le centre aéré le 20 septembre 2023. D'éventuelles listes d'attentes peuvent être liées à des limites fonctionnelles des locaux.

Les activités de l'AS commenceront le 2 octobre également, avec cette année des activités également prévues durant la pause méridienne.

Convention Médecin scolaire et Psychologue scolaire

La direction informe le conseil que depuis le 1er septembre, l'établissement est à la recherche d'un médecin scolaire. Un des prérequis reste la préférence pour des praticiens ayant une maîtrise du français.

La Dottoressa GRAZZINI, la psychologue scolaire qui intervient auprès des élèves depuis 2 ans, augmente son temps de présence qui passe à deux journées et demi, le mardi matin et le mercredi matin, soit une demi-journée en plus. La direction demande au conseil de la remercier pour son engagement.

1.3) Charte des mails

Madame La Proviseure rappelle aux membres du CE la charte des mails qui a été présentée en Conseil Pédagogique et transmise à l'APE.



1.4) Calendrier des examens blancs

Madame La Proviseure passe la parole à Mme LEROY qui présente le calendrier des examens blancs pour l'année 2023/2024, disponible en annexe. Les particularités de cette année sont principalement liées au retour d'expérience des années précédentes ainsi qu'à certaines nouvelles modalités des examens (DNB, Baccalauréat, ESABAC).

1.5) Contrat cadre

Mme La Proviseure informe les membres du CE que le Contrat Cadre a été signé après une négociation de 3 ans à raison d'une séance toutes les 3 semaines.

Le dialogue social reste régulier et continu.
Le contrat cadre a une durée de validité de 3 ans.

1.6) Protocole Infirmierie

Madame La Proviseure informe les membres du CE, du protocole infirmierie en cas d'absence ponctuelle ou prolongée de l'infirmière.

Elle vérifie que tous les parents ont bien reçu les nouvelles modalités de transmission des fiches infirmieries.

Elle précise que depuis cette rentrée aucun médicament (produit homéopathique y compris) ne sera donné aux enfants pour les soigner. Le code de l'Éducation l'interdit formellement.

A la question relative aux obligations médicales prescrites par un médecin externe posée par les parents d'élèves, il est répondu que ces traitements sont naturellement donnés conformément aux ordonnances transmises à l'établissement. En outre, il est également confirmé que lors de l'intervention des services d'urgence ou de la sortie avec les familles dans le cadre d'un accident, la liaison est faite avec la mise à disposition des éléments à disposition de l'établissement.

De plus il est précisé que la digitalisation est également en cours afin de faciliter la gestion des différents cas. Elle a commencé par le cycle 3.

La mise en place des PAI et PAP a commencé à la date du conseil mais nécessitera l'intervention du médecin scolaire pour être finalisée.

II - Actes relatifs au contenu ou à l'organisation éducatrice

2.1) Charte des voyages

Mme La Proviseure passe la parole à M. JOUBERT, secrétaire général, qui explique que la direction propose une modification de la charte des voyages.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



Plus précisément l'article 1 de la charte des voyages indique un montant maximum pour le coût d'un voyage scolaire. Il est fixé à 500€. M. JOUBERT propose qu'il soit relevé à hauteur de 600€ motivant son propos principalement par la reprise de l'inflation sur l'année écoulée.

Le sujet conduit à un débat animé ou plusieurs arguments contradictoires mais tous d'une grande validité sont exposés sans cependant rejoindre une décision en la matière. Le pourcentage de désistement entraînant automatiquement l'annulation du voyage fait également débat.

Mme La Provisseure propose de passer au vote sur le montant proposé de 550€ et un taux de 20% de désistement.

Votants : 14 Contre : 3 Abstention : 0 Pour : 11

2.2) Budget séjour ski et voyage à Londres

Mme La Provisseure passe la parole à M. JOUBERT, secrétaire général qui explique que concernant le séjour ski, une hausse de 100 € sur le budget initial de 500 € est demandée ce qui passerait à 600 €. Au vu de la votation précédente il s'agira donc d'une hausse à 550 €

Mme La Provisseure propose de passer au vote sur le nouveau montant proposé.

Votants : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

Mme La Provisseure passe la parole à M. JOUBERT, secrétaire général qui explique que concernant le voyage à Londres, une hausse de 100 € par rapport au budget initial qui était de 500 € serait demandée ce qui passerait le budget par élève à 600 €. La discussion se poursuit pour conclure à la faisabilité du voyage avec un budget de 530 €

Mme La Provisseure propose de passer au vote sur le nouveau montant proposé.

Votants : 14 Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 13

2.3) Bilan financier et pédagogique de la classe transplantée à Turin et des jeux de la ZESE à Bucarest sur l'année scolaire 2022/2023

Il est rappelé par M Joubert les dispositions applicables pour les voyages qui prévoient la possibilité en deçà d'un certain montant résiduel de reverser le solde aux familles ou de le destiner selon le choix à la caisse de solidarité de l'établissement.

Mme La Provisseure passe la parole à M. JOUBERT et Mme LEROY qui présentent le bilan pédagogique et financier de la classe transplantée à Turin et des Jeux de la ZESE à Bucarest. Une proposition est présentée par M. Joubert pour chaque voyage pour des montants résiduels contenus.

Votants : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14



III-Questions Diverses

- Serait-il possible de simplifier les modalités des formulaires de rentrée à faire remplir aux familles ? Par exemple valider en ligne.

Mme Monticino rappelle que les quelques tentatives ont été conduites en ce sens par le biais du logiciel Factos qui n'ont pas permis de simplifier cette approche. Il est proposé par Mme Bares d'utiliser également Pronote, cette proposition emporte l'adhésion de l'ensemble du conseil qui décide de mettre en place un travail en ce sens.

- Serait-il possible de changer de fournisseur pour les commandes des manuels enseignants. Livraison tardive.

L'ensemble du conseil convient que les délais de LDE se sont détériorés suite aux changements de référents et reste intéressé par des solutions alternatives.

Le parc informatique.

> Le nombre d'ordinateurs par chariot n'est pas suffisant. Les enseignants sont souvent contraints de réserver les 2 chariots pour que chaque élève ait un ordinateur pour travailler.

Une discussion animée s'établit où sont successivement abordés la nécessité de disposer d'un matériel informatique pour le bon déroulement des enseignements ainsi que le besoin de soin et respect nécessaire vis-à-vis de ce dernier. L'engagement est pris de continuer à apporter une attention particulière à la disponibilité des outils pour les élèves.

> Certains nouveaux collègues doivent utiliser leur ordinateur personnel, faute d'un ordinateur prêté par l'établissement. L'établissement pourrait prévoir un petit stock d'ordinateurs en cas de besoin ? (casse, renouvellement des vieux ordinateurs, arrivées de nouveaux personnels)

Une certaine perplexité est affichée par les participants les plus directement engagés dans la discussion et il est confirmé que la mise à disposition de matériel est une priorité et que d'éventuels cas particuliers seront résolus le plus rapidement possible. Il est en outre rappelé que la maintenance des outils informatiques a été externalisée.

> Un remplacement des ordinateurs dans les salles info est-il prévu à court terme ? Lors d'activités comme les escape game numériques, les ordinateurs actuels "rangent".

Un remplacement du parc a été effectué l'année dernière suite à une donation qui se traduit par une amélioration certaine de l'efficacité sur les matériels substitués. Le conseil convient cependant que dans le cadre du besoin de développer les compétences informatiques et numériques des élèves une vraie réflexion



est nécessaire sur le sujet et a d'ores et déjà été discuté lors de réunion en vue de l'établissement du nouveau projet d'établissement. Cet enseignement ne devant naturellement pas se limiter au seul enseignement de technologie mais devant être généralisé.

Le manque de salles et d'espaces

> Ce point a déjà été soulevé plusieurs fois dans différentes instances. L'établissement devrait accueillir 950 élèves maximum. Ces problèmes d'espaces déjà cités (cantine, couloirs, cours de récréation, permanences) ne contribuent pas au bien-être des élèves et du personnel. Rappelons que les lycéens sortent lors des récrés et ne mangent pas à la cantine, alors qu'ils auraient tout à fait le droit de rester dans l'établissement ! Cette année, le manque de salles impacte aussi les emplois du temps des élèves. Il y a des heures de permanence non comblées par manque de salle. Quel est le bilan de la commission qui s'est réunie au mois de juin et de la venue de Mme Chavy et M Raisin (du Service de Développement Immobilier)? La Direction devait profiter de leur expertise pour envisager d'autres solutions de réaménagement ou une meilleure utilisation des espaces existants. Un retour écrit devait être fait auprès du personnel.

Il est urgent de trouver des solutions.

La mission du service immobilier s'est traduite par un plan d'action pour certaines améliorations de la structure de l'établissement. La mise à disposition du budget n'est pas encore confirmée. L'ensemble du conseil convient qu'il s'agit, d'autant plus au vue des récents dégâts, de l'une de ses priorités. La direction de l'établissement s'engage à mettre en œuvre des actions en se concentrant avant tout sur les domaines urgents ayant un impact sur la sécurité. L'ensemble du conseil agréé également sur l'aspect bénéfique que présenterait l'amélioration de certains espaces dans le cadre des efforts relatifs au climat scolaire.

- La sortie du **parking** est problématique lors de la sortie de l'école élémentaire. Des voitures sont garées sur le trottoir et bloquent le passage. Pourrait-on faire installer des barrières ou des panneaux ?

La discussion conclut qu'il est sans doute nécessaire d'en informer les autorités municipales et que le sujet sera porté à leur connaissance lors de l'une des prochaines rencontres régulières.

- Nos élèves ont-ils accès au **PASS CULTURE** ?

La carte étant strictement applicable en France, il est également discuté des diverses initiatives présentes en Italie et de leurs intérêts réciproques.

- La **ventilation du sous-sol** (cour du Primaire) fait énormément de bruit et oblige à fermer les fenêtres.

Au vu du caractère particulièrement technique, il est proposé d'impliquer les services des prestataires spécialisés de l'établissement et un retour sera apporté lors d'un prochain conseil.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



- **L'agencement des salles.** Dans la plupart des salles, le vidéoprojecteur projette sur le tableau central, là où se trouve le bureau du professeur. Un changement de cette disposition est-il envisageable ?

Les modalités et solutions techniques en place semblent rendre difficile une modification du fait de la présence de points d'accroches fixes, ce qui compromettrait cette idée qui pourrait cependant avoir une vraie utilité pour certains cours.

- La **cantine** : le prix du repas a beaucoup augmenté.

Cette préoccupation est partagée par l'ensemble du conseil qui convient que dans le contexte inflationniste actuel, il est de sa responsabilité et de celle de la direction de faire en sorte que les coûts liés à l'Établissement puissent être tenus sous contrôle sans en compromettre la qualité. Dans ce cas spécifique la commission cantine sera donc réunie et attentive.

Le secrétaire de séance,
(Représentant des parents)
Christophe F. GROSSET

La Proviseure et Présidente,
Emmanuelle MONTICINO

